Commune de DIVES-SUR-MER

PLAN LOCAL D'URBANISME



MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1



Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 7 septembre 2007 Modification de droit commun n°1 approuvée le 29 juillet 2009 Modification de droit commun n°2 approuvée le 29 juin 2012 Modification de droit commun n°3 approuvée le 2 juin 2015

> Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2025, Le Maire



Commune de DIVES-SUR-MER

PLAN LOCAL D'URBANISME



SOMMAIRE GENERAL

- 1 RAPPORT DE PRESENTATION (NEANT non modifié)
 Additif à la pièce 1 : Notice de présentation de la modification simplifiée n°1 du
 PLU
- 2 PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (NEANT non modifié)
- 3.1 REGLEMENT ECRIT
- 3.2 REGLEMENT GRAPHIQUE (NEANT non modifié)
- 4 ANNEXES (NEANT non modifiées)